

mission de *féminins* qui leur fournissent le canevas, leur commandent l'article ou leur *font faire* la condamnation suivant leurs idées, leurs documents et leurs renseignements ?

Tout cet anonymat de notre revue n'est pas un anonymat.

Nous avons réuni quelques garçons de talent qui ont reçu les inspirations de tous les affiliés à l'œuvre de réforme, et les ont traduites sur le papier en termes convenables et qui ont fait sensation.

Maintenant, on veut les accuser hypocritement ; on leur reproche d'être des fauteurs de troubles, des instruments de disgrâce, des impies, etc.

Bien plus, ce sont les instigateurs mêmes des dissensions soulevées qui se font les accusateurs.

Arrière ! messieurs.

Le *goy* aura son tour et le *masculin* va relever la tête.

Chacun sa part.

Vous, monsieur le comité consultatif qui avez décidé de la nature des articles, vous porterez la responsabilité de vos décisions.

Vous, M.M. *Le Vengeur*, *Père de famille indigné*, *Vrai Catholique*, *Lex*, *Judex*, et tant d'autres, toute la gamme de l'anonymat, vous aurez votre place et votre vraie place dans la *Rogues' Gallery* où vous avez voulu nous clouer.

Vous aussi, Monsieur le défunt sénateur conservateur et journaliste militant, dont l'organe nous insulte, on saura quelles indications vous nous aviez confiées par la plume d'un des matamores de la protestation ? Vous, monsieur l'orateur des masses, qui nous avez ruinés et vilipendés, rappelez-vous qui a écrit le premier article sur le scandale du prêtre indigne ! Vous enfin, Messieurs les Saints Pères qui vous êtes servis du *Canada-Revue* pour exhaler vos plaintes contre l'Ordinaire, et contre la boutique cléricale d'en face, si vos amis font les tartuffes, vous en subirez la casse, car nous voulons être protégés par nos complices, si crime il y a.

Le besoin est pressant, comme on peut le

voir par l'extrait suivant de la *Minerve* du 12 courant.

En 1892, et encore ensuite, la *Patrie* parlait de notre clergé national comme la *Lanterne* ne le ferait pas. C'était une orgie de diffamations, d'insinuations, de saletés anti-religieuses sous toutes les formes. De Démos, du *Canada-Revue*, écrivant là sous le masque de l'anonymat, du *Vengeur*, de Louis Fréchette, anciennement Cyprien, l'auteur de la nauséabonde *Petite histoire des rois de France*, c'était à qui accumulerait le plus d'avaries contre nos prêtres, à l'occasion de la chute d'un indigne. M. Laurier profita-t-il de ce moment, opportun s'il en fût, pour renier la *Patrie* et sa nichée de radicaux si turbulents ? Pas du tout.

Eh bien, il n'y a pas un mot d'exact dans ceci.

En 1892, *Demos* n'écrivait pas à la *Patrie*, et si l'on recherche la liasse du *Canadien*, on y trouvera en novembre 1892 une lettre de M. A. Globensky, relative à l'anonymat du *Canada-Revue* que lui causait l'ennui d'être accusé de l'article *Le Vengeur*, vraie cause de tous les déboires, de toutes les pertes et de l'excommunication du *Canada-Revue*.

A la suite de cette lettre se trouve un mot de M. Sauvalle, alors rédacteur du *Canadien*, qui repousse également l'attribution de l'article *Vengeur* et revendique, jusqu'à date, le pseudonyme de *Demos* qui disparut du journal au numéro suivant.

Voilà des faits qu'il importe de bien poser et qui seront posés en temps et lieu.

Il ne faut pas voir là-dedans une menace ; nous ne menaçons personne, mais nous ne voulons pas consentir au rôle du *goy* ni être les esclaves des *féminins*.

DUROC.

## ETRANGES CAMARADES DE LIT

“ La politique, dit-on, fait d'étranges camarades de lit, ” pour employer un anglicisme en usage, doublé d'un gallicisme bien marqué.

On sait tout le potin qu'a soulevé le départ de M. Sauvalle de la *Patrie* ; on connaît les sorties du directeur de la *Patrie* en faveur des grands principes et l'on n'ignore pas que cette sortie lui valut les éloges de la *Minerve*... elle-même.